

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2018

Présents : Bernard BRUNET, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Xavier CHOVIN (procuration à Bernard BRUNET), Hervé HODCENT (procuration à Laurent TERRAIL), Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE (procuration à Isabelle VATANT), Jocelyne MANDAROUX.

Secrétaire de séance : Carole de JOUX

OBJET : Finances – Vote du budget primitif 2018

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif

Considérant l'équilibre du budget primitif s'établit à 1 737 310 euros en fonctionnement et 935 566 euros en investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif 2018 tel qu'il est annexé à la présente.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	16
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	1

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 13 avril 2018

Le Maire,